360 LOCATIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 10 Rue Paul Séjourné
Orzilhac
43700 COUBON
109 508 184 RCS LE PUY EN VELAY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

La Société L'ATELIER DU CHEF, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 113 500 euros, ayant son siège social 10 Rue Paul Séjourné Orzilhac 43700 COUBON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 100 698 182 RCS LE PUY EN VELAY, représentée par Monsieur Guillaume FOURCADE en sa qualité de Gérant,

Associée Unique de la société 360 LOCATIONS,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au changement de la date de clôture de l'exercice social et à la modification corrélative de l'article 18 des statuts,

- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La société L'ATELIER DU CHEF, Associée Unique, décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 30 septembre. L'exercice social en cours aura donc une durée de douze mois et sera clos le 30 septembre 2027.

L'Associée Unique décide, en conséquence, de modifier l'article 18 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 18 - EXERCICE SOCIAL

"Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1er octobre et finit le 30 septembre.

Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés et se terminera le 30 septembre 2027".

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

L'Associée Unique
Pour la société L'ATELIER DU CHEF
Monsieur Guillaume FOURCADE
(Signature)

Signé par Guillaume FOURCADE
Le 7 oct. 2026

Signed with Universign doc_oGQ tx_wwyDDmw82evo